Décision 18-DCC-46 du 30 mars 2018

relative à la prise de contrôle conjointe de la société Isoma par la société ITM Entreprises et les consorts Peluhet, Balaguer et Estival

Posted on: 17 avril 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Société ITM Entreprises et les consorts Peluhet Balaguer et Estival
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Isoma

Lire

Le texte intégral
33.9 Ko